



**Direction Régionale et Départementale  
de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale  
Nouvelle-Aquitaine**

**EXAMEN DE NIVEAU 2017**

*Informations et adresses utiles*

Vous désirez suivre une formation au métier d'assistant de service social ou d'éducateur spécialisé ou d'éducateur de jeunes enfants et vous ne détenez pas les titres réglementaires exigés pour l'accès à ces formations.

**Vous pouvez vous présenter à l'examen dont la date est fixée chaque année par le Ministère chargé des Affaires Sociales et qui est organisé par les DRJSCS.**

**Cet examen vise à apprécier le niveau de formation générale des candidats aux sélections des centres de formation préparant aux diplômes d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé ou d'éducateur de jeunes enfants.**

<i>Organisateur</i>	Direction régionale et départementale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale de Nouvelle-Aquitaine  - site de BORDEAUX - site de LIMOGES - site de POITIERS (cf . adresses sur la fiche de candidature en page 7)
<i>Certificateur</i>	Préfet de région
<i>Textes de référence Examen de niveau</i>	Arrêté du 11 septembre 1995 modifiant les arrêtés des 16 mai 1980, 6 juillet 1990 et 20 mars 1993 fixant respectivement les conditions d'admission dans les centres de formation préparant aux diplômes d'Etat d'assistant de service social, d'éducateur spécialisé et d'éducateur de jeunes enfants.
<b>CONDITIONS D'ACCES A L'EXAMEN DE NIVEAU</b>	
	<ul style="list-style-type: none"> <li>- soit être âgé de 20 ans au moins et justifier de 24 mois d'activité professionnelle effective. Sont assimilés à une activité professionnelle : le service civil ou militaire, le service volontaire, les périodes consacrées à l'éducation d'un enfant, l'inscription au Pôle Emploi, la participation à un dispositif de formation professionnelle.</li> <li>- Soit être âgé de 24 ans au moins à la date de clôture des inscriptions</li> <li>- Soit être titulaire d'un diplôme étranger non homologué, habilitant à exercer la profession d'assistant de service social dans le pays où il est délivré.</li> </ul>
<i>Modalités d'inscription</i>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Une fiche d'inscription remplie,</li> <li>- Un curriculum vitae,</li> <li>- Une justification d'état civil</li> <li>- Pour les candidats de 20 à 24 ans : toutes pièces permettant de justifier l'inscription au regard des conditions d'accès.</li> <li>- Pour les titulaires du diplôme étranger susvisé : copie de ce diplôme.</li> </ul>

<b>Période d'inscription</b>	Jusqu'au lundi 2 octobre 2017 (cachet de la Poste faisant foi)
<b>Epreuves</b>	<p><b>3 épreuves :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rédaction en 3 heures d'un exposé sur une question d'ordre général [coef. 2]</li> <li>- étude en quatre heures d'un texte argumentatif [coef. 2]</li> <li>- renseignement en 1 heure 30 d'un questionnaire portant sur des thèmes liés à l'actualité économique, politique, sociale et culturelle [coef. 1]</li> </ul> <p>Toute note, à l'une des trois épreuves, inférieure à 5 sur 20 est éliminatoire.</p> <p>Pour être déclarés admis, les candidats doivent obtenir au moins 50 points sur 100 à l'ensemble des trois épreuves.</p>
<b>Dates épreuves 2016</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- <b>lundi 27 Novembre 2017</b> et <b>mardi 28 novembre 2017</b> sur les sites de : <ul style="list-style-type: none"> <li>• BORDEAUX</li> <li>• LIMOGES</li> <li>• POITIERS</li> </ul> </li> </ul>
<b>Attestation</b>	Attestation de réussite, ayant une validité permanente et nationale délivrée, au nom du préfet de région, par le directeur régional et départemental de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale.
<b>CONDITIONS D'ADMISSION AUX EPREUVES DE SELECTION EN VUE DE LA FORMATION :</b>	
<b>D'ASSISTANT DE SERVICE SOCIAL</b> <i>(arrêté du 29 juin 2004)</i>	<p>Etre titulaire au moment de l'entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ou <b>avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau ;</b></li> <li>ou - de l'un des titres admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités,</li> <li>ou - du diplôme d'accès aux études universitaires ;</li> <li>ou - de l'un des diplômes du secteur paramédical, délivré par l'Etat, homologué ou enregistré au répertoire national des certifications professionnelles à un niveau au moins égal à IV de la nomenclature interministérielle ;</li> <li>ou - d'un diplôme au moins de niveau IV, délivré par l'Etat et visé à l'article L. 451-1 du code de l'action sociale et des familles.</li> </ul>

<p><b>D'EDUCATEUR SPECIALISE</b> <i>(arrêté du 20 juin 2007)</i></p>	<p>Etre titulaire au moment de l'entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation ou <b>avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau;</b></li> <li>ou - du diplôme d'accès aux études universitaires ;</li> <li>ou - de l'un des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;</li> <li>ou - d'un diplôme, certificat ou titre homologué ou inscrit au répertoire national des certifications professionnelles au moins de niveau IV;</li> <li>ou - du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique et avoir exercé cinq ans dans l'emploi correspondant,</li> <li>ou - du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et avoir exercé cinq ans dans l'emploi correspondant.</li> </ul>
<p><b>D'EDUCATEUR DE JEUNES ENFANTS</b> <i>(arrêté du 16 novembre 2005)</i></p>	<p>Etre titulaire au moment de l'entrée en formation :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- du baccalauréat ou justifier de sa possession lors de l'entrée en formation <b>ou avoir passé avec succès les épreuves de l'examen de niveau ;</b></li> <li>ou - du diplôme d'accès aux études universitaires ;</li> <li>ou - de l'un des titres ou diplômes admis réglementairement en dispense du baccalauréat pour la poursuite des études dans les universités ;</li> <li>ou - d'un diplôme au moins de niveau IV en travail social ou paramédical ;</li> <li>ou - du diplôme professionnel d'auxiliaire de puériculture ou du certificat d'aptitude professionnelle « petite enfance » ou du diplôme d'Etat d'aide médico-psychologique ou du diplôme d'Etat d'auxiliaire de vie sociale et justifier avec chacun de ces diplômes, de 3 ans d'expérience dans le champ de la petite enfance.</li> </ul>

<b>LES CENTRES DE FORMATION</b>	
<b>Les inscriptions sous réserve de la réussite à l'examen de niveau sont possibles (ne pas attendre les résultats de l'examen de niveau de l'année N en vue de la rentrée de septembre N +1)</b>	
<i>Formations</i>	<i>Coordonnées</i>
<p><b>Assistant de service social</b></p>	<p>Institut Régional du Travail Social 9 avenue François Rabelais - 33400 TALENCE Tél : 05.56.84.20.20 Fax 05.56.84.20.22 e.mail : <a href="mailto:contact@irtsaquitaine.fr">contact@irtsaquitaine.fr</a> site : <a href="http://www.irtsaquitaine.fr">www.irtsaquitaine.fr</a></p> <p>Institut du Travail Social 8 cours Léon Bérard – 64075 PAU cedex Tél. 05.59.84.93.93 Fax 05.59.84.93.94 e.mail : <a href="mailto:contact@its-pau.fr">contact@its-pau.fr</a> site : <a href="http://www.its-pau.fr">www.its-pau.fr</a></p> <p>Institut Régional du Travail Social 1 rue Guynemer - B.P. 215 - 86005 POITIERS CEDEX Tél : 05.49.37.60.00 e-mail : <a href="mailto:contact@irts-pc.eu">contact@irts-pc.eu</a> site : <a href="http://www.irts-poitou-charentes.org">www.irts-poitou-charentes.org</a></p> <p>Institut Régional de Formation Sanitaire et Sociale (IRFSS) 25, rue Sismond - 87000 LIMOGES Tél : 05.87.75.32.00 Fax : 05.87.75.32.59 e-mail : <a href="mailto:laurence.boudy@croix-rouge.fr">laurence.boudy@croix-rouge.fr</a> site : <a href="http://irfss-limousin.croix-rouge.fr">irfss-limousin.croix-rouge.fr</a></p>

## LES CENTRES DE FORMATION

**Les inscriptions sous réserve de la réussite à l'examen de niveau sont possibles (ne pas attendre les résultats de l'examen de niveau de l'année N en vue de la rentrée de septembre N +1)**

Formations	Coordonnées
<b>Educateur spécialisé</b>	<p>Institut Régional du Travail Social Aquitaine 9 avenue François Rabelais - 33400 TALENCE Tél : 05.56.84.20.20 Fax 05.56.84.20.22 e.mail : <a href="mailto:contact@irtsaquitaine.fr">contact@irtsaquitaine.fr</a> site : <a href="http://www.irtsaquitaine.fr">www.irtsaquitaine.fr</a></p> <p>Institut du Travail Social 8 cours Léon Bérard - 64075 PAU cedex Tél. 05.59.84.93.93 Fax 05.59.84.93.94 e.mail : <a href="mailto:contact@its-pau.fr">contact@its-pau.fr</a> site : <a href="http://www.its-pau.fr">www.its-pau.fr</a></p> <p>Centre de Formation au travail sanitaire et social 28 boulevard Albert Claveille Tél 05.53.22.23.00 CS 30020 - 24112 BERGERAC CEDEX Fax 05.53.23.93.05 e.mail : <a href="mailto:cef@johnbost.fr">cef@johnbost.fr</a> site : <a href="http://www.cef-bergerac.org">www.cef-bergerac.org</a></p> <p>Association pour la Formation en Milieu Rural 64120 ETCHARRY Tél. 05.59.65.72.82 Fax 05.59.65.83.96 e.mail : <a href="mailto:accueil@afmr-etcharry.com">accueil@afmr-etcharry.com</a> site : <a href="http://www.afmr-etcharry.com">www.afmr-etcharry.com</a></p> <p>Association pour le développement économique et social (ADES) Pôle formation sanitaire et social Allée des Tabacs 47200 MARMANDE Tél. 05.53.79.12.87 Fax 05.53.79.00.17 e-mail : <a href="mailto:ades.formations@worldonline.fr">ades.formations@worldonline.fr</a></p> <p>Institut Régional du Travail Social 1 rue Guynemer - B.P. 215 - 86005 POITIERS CEDEX Tél. 05.49.37.60.00 Fax e-mail : <a href="mailto:contact@irts-pc.eu">contact@irts-pc.eu</a> site : <a href="http://www.irts-poitou-charentes.org">www.irts-poitou-charentes.org</a></p> <p>Polaris Formation (Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale) 2 rue Buisson - B.P. 10 - 87170 ISLE Tél. 05.55.01.40.52 Fax 05.55.50.85.14 mail : <a href="mailto:accueil.isle@polaris-formation.fr">accueil.isle@polaris-formation.fr</a> site : <a href="http://www.polaris-formation.fr">www.polaris-formation.fr</a></p>

## LES CENTRES DE FORMATION

**Les inscriptions sous réserve de la réussite à l'examen de niveau sont possibles (ne pas attendre les résultats de l'examen de niveau de l'année N en vue de la rentrée de septembre N +1)**

<i>Formations</i>	<i>Coordonnées</i>
<b>Educateur de Jeunes Enfants</b>	<p>Institut Régional du Travail Social Aquitaine 9 avenue François Rabelais – 33400 TALENCE Tél 05.56.84.20.20 Fax 05.56.84.20.22 e.mail : <a href="mailto:contact@irtsaquitaine.fr">contact@irtsaquitaine.fr</a> site : <a href="http://www.irtsaquitaine.fr">www.irtsaquitaine.fr</a></p> <p>Association pour le développement économique et social (ADES) Pôle formation sanitaire et social Allée des Tabacs 47200 MARMANDE Tél. 05.53.79.12.87 Fax 05.53.79.00.17 e-mail : <a href="mailto:ades.formations@worldonline.fr">ades.formations@worldonline.fr</a> site : <a href="http://www.adesformations.fr">www.adesformations.fr</a></p> <p>Institut Régional du Travail Social 1 rue Guynemer - B.P. 215 - 86005 POITIERS CEDEX Tél. 05.49.37.60.00 Fax e-mail : <a href="mailto:contact@irts-pc.eu">contact@irts-pc.eu</a> site : <a href="http://www.irts-poitou-charentes.org">www.irts-poitou-charentes.org</a></p> <p>Polaris Formation (Pôle Limousin Action Recherche en Intervention Sociale) 2 rue Buisson - B.P. 10 - 87170 ISLE Tél. 05.55.01.40.52 Fax 05.55.50.85.14 mail : <a href="mailto:accueil.isle@polaris-formation.fr">accueil.isle@polaris-formation.fr</a> site : <a href="http://www.polaris-formation.fr">www.polaris-formation.fr</a></p>

**FICHE DE CANDIDATURE A L'EXAMEN DE NIVEAU**  
**DES LUNDI 27 NOVEMBRE 2017 ET MARDI 28 NOVEMBRE 2017**

**La clôture des inscriptions est fixée au LUNDI 2 OCTOBRE 2017, le cachet de la poste faisant foi.**

NOM DE FAMILLE (de naissance): \_\_\_\_\_ PRÉNOM  
: \_\_\_\_\_

NOM D'USAGE (d'épouse) : \_\_\_\_\_ DATE DE NAISSANCE  
: \_\_\_\_\_

ADRESSE COMPLÈTE (très lisible s.v.p)  
: \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE  
: \_\_\_\_\_

MAIL : \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

SITUATION PROFESSIONNELLE ACTUELLE

Êtes-vous en situation professionnelle :      oui       non

Si oui, laquelle

? \_\_\_\_\_  
\_\_\_\_\_

**Liste des pièces justificatives à joindre obligatoirement**  
**à la déclaration de candidature**

**→ Candidats ayant atteint ou dépassé l'âge de 24 ans à la date du 2 octobre 2017 :**

- ⇒ une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour
- ⇒ un curriculum vitae

**→ Candidats âgés de 20 ans au moins, et n'ayant pas atteint l'âge de 24 ans au 2 octobre 2017**

⋮

*(N.B.: Nul ne peut s'inscrire s'il n'a atteint l'âge de 20 ans révolus à la date de clôture des inscriptions)*

- ⇒ une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour
- ⇒ un curriculum vitae
- ⇒ photocopies des bulletins de salaires correspondant à 24 mois d'activité professionnelle effective ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale ou certificats de travail.

*Modalités de décompte du temps de travail : les périodes de travail à temps partiel, à partir du mi-temps inclus, sont comptées au même titre que les périodes de travail à temps plein.*

Sont assimilées de plein droit à une activité professionnelle ayant donné lieu à cotisation à la Sécurité Sociale et pour la durée correspondante, les situations suivantes :

- le service national
  - ⇒ fournir un certificat de position militaire
- toute période consacrée à l'éducation d'un enfant
  - ⇒ fournir une photocopie du livret de famille
- l'inscription à Pôle Emploi
  - ⇒ fournir l'attestation d'inscription
- la participation à un dispositif de formation professionnelle
  - ⇒ fournir la ou les attestations de stage

En outre, les candidats français âgés de moins de 25 ans au 2 octobre 2017 doivent fournir une photocopie du certificat individuel de participation à la journée d'appel de préparation à la défense.

**→ Candidats justifiant d'un diplôme étranger non homologué habitant à exercer la profession d'assistant de service social dans le pays où il a été délivré:**

- ⇒ photocopie du diplôme obtenu.
- ⇒ une photocopie recto verso de la carte nationale d'identité, du passeport ou du titre de séjour
- ⇒ un curriculum vitae

---

Le dossier d'inscription (soit la fiche d'inscription et les documents énumérés en page 1) doit être adressé selon le site où le candidat souhaite passer les épreuves de l'examen :

- à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale  
Service Formations Sanitaires et Sociales  
Espace Rodesse - 103 bis, rue Belleville  
B.P. 952  
33063 BORDEAUX CEDEX

Référent : Agnès ROUSSELET - poste : 05.35.38.50.61

- à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale  
Pole FCE - Service des professions Sociales  
4 rue Micheline Ostermeyer  
CS 80559  
86 20 POITIERS CEDEX

Référent : Marylène AURIAULT - 05.49.18.10.09  
Nicole VACHEYROUX - 05.49.42.30.68

- à la Direction Régionale et Départementale de la Jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale  
Service Formation  
24 , rue Donzelot  
87000 LIMOGES

Référent : Pierre SICARD - poste : 05.55.45.24.66